

Prévenir ensemble

Information de la Cram Midi-Pyrénées aux membres des CHSCT du BTP

■ Spécial Préventica : Le programme

■ Prévenir ensemble : Bilan

● **Éditorial** : Préventica 2009 à Toulouse

● **Question-réponse** : Pourquoi est-il important que je sois abonné à *Prévenir ensemble* ?

Editorial

PRÉVENTICA 2009 à Toulouse

La 16^e édition de *Préventica*, l'événement de référence en France pour la santé et la sécurité au travail, se déroulera les 4 et 5 février 2009 au Parc des expositions à Toulouse.

Préventica est une manifestation unique entièrement dédiée à la prévention des risques professionnels dans tous les secteurs d'activités. Elle réunit tous les acteurs de la prévention : entreprises, collectivités locales, organismes publics et privés, syndicats professionnels... et, bien sûr, les membres de CHSCT.

La Cram Midi-Pyrénées, partenaire actif de *Préventica*, animera un stand d'information et organisera des conférences et des ateliers.

En qualité d'abonné à *Prévenir ensemble*, vous recevrez une invitation accompagnée du programme courant novembre. Nous vous réservons un accueil privilégié lors de cette manifestation.

Venez nombreux nous retrouver, venez nombreux pour vous documenter...

Jean-Loup PULICANI,
ingénieur-conseil régional.

Spécial PRÉVENTICA

Le programme

Les Cram Midi-Pyrénées, Aquitaine, Centre-Ouest et l'INRS traiteront des thèmes suivants :

Les conférences (1H30)

- 1 - Prévention des risques et développement durable.
- 2 - Le travail temporaire.
- 3 - Dix points clés pour intégrer l'Homme et l'organisation dans la démarche prévention.
- 4 - Les troubles musculo-squelettiques (TMS), état des lieux et perspectives.
- 5 - La prévention du risque routier / les véhicules utilitaires légers (VUL).
- 6 - La responsabilité de l'employeur.
- 7 - Nouveau système d'étiquetage des produits chimiques (SGH).
- 8 - Les cancers professionnels.

Les ateliers (45 minutes)

- 1 - Chutes et glissances.
- 2 - La restauration traditionnelle et l'hôtellerie.
- 3 - Formation à distance des membres de CHSCT : présentation d'un outil multimédia.
- 4 - Comment initier une démarche de prévention des risques psychosociaux.
- 5 - L'habilitation électrique.
- 9 - Les rayonnements non ionisants.
- 7 - La grande distribution et les manutentions.

Les caf'conf' (20 minutes)

- 1 - L'asthme du boulanger.
- 2 - Les déchets cancérigènes mutagènes reprotoxiques (CMR).
- 3 - La tarification.
- 4 - Les services à la personne.
- 5 - Évaluation du risque chimique : outils GERÇ et OSER (outil simplifié d'évaluation du risque chimique).
- 6 - La prévention des CMR dans les blanchisseries.
- 7 - Nouveau règlement européen sur les substances chimiques : Reach.



Pour assister
aux conférences et
ateliers, il est nécessaire
de s'inscrire pour réserver
sa place. [http://www.
preventica.com/
preventica-sud
-ouest.php](http://www.preventica.com/preventica-sud-ouest.php)

Bilan

Après 2 ans d'existence de notre parution à votre attention, membres de CHSCT, il est temps de faire un point : vous êtes 323 abonnés dont 49 présidents, 50 secrétaires et 224 membres. Vous êtes aidés dans vos fonctions par 50 personnes qui exercent une fonction de sécurité, qualité et protection de l'environnement.

Voici tous les sujets traités :

N° 1 • **Le risque d'ensevelissement** lors du creusement des fouilles en tranchées / Pourquoi l'agent Cram n'assiste pas à toutes les réunions de CHSCT ?

N° 2 • **Le risque chimique** dans le BTP / Est-ce que le CHSCT peut demander qu'un produit CMR soit remplacé par un produit moins dangereux ?

N° 3 • **La formation des membres de CHSCT** / Tous les membres de CHSCT doivent-ils être formés par le même organisme de formation ?

N° 4 • **Les protections collectives** contre les chutes de hauteur / Ai-je encore le droit de travailler sur un escabeau ou une échelle ?

N° 5 • **Le stress** : un problème de Société ou un problème dans ma société ? / Le stress peut-il être reconnu comme une maladie professionnelle par la sécurité sociale ?

N° 6 • **Les statistiques** d'accidents du travail et de maladies professionnelles : analyser pour anticiper ! / Un membre de CHSCT peut-il demander à la Cram de lui communiquer le taux de gravité de son entreprise ?

N° 7 • **Travailleurs intérimaires** : les accompagner pour être tous protégés ! / En cas d'accident du travail survenu à un intérimaire, quel CHSCT réalise l'analyse ?

Pour vous procurer les numéros manquants :

- Téléchargement sur le site [www.cram-mp.fr/Espace entreprise/Publications](http://www.cram-mp.fr/Espace_entreprise/Publications)
- Envoi des numéros version papier après commande au 05 67 73 46 21.

Nous avons organisé pour vous au cours de cette année :

Février et mars • **3 journées « membres de CHSCT et chute de hauteur »**. Venus d'entreprises d'activités diverses, vous étiez 32 abonnés, aussi bien présidents que secrétaires ou membres de CHSCT.

Vous avez retenu qu'une protection collective efficace est une protection adaptée au travail, résistante, stable et continue.

Juin • **2 représentations d'une pièce de théâtre sur le thème du stress**. 15 d'entre vous y ont assisté, certains accompagnés de responsables QSE.

Septembre et octobre • **2 journées « Membres de CHSCT et risque d'ensevelissement »**. Vous êtes 30 à avoir compris que les idées reçues à propos de la stabilité des parois verticales sont fausses et ne permettent pas d'être protégés.



Ce type de journée vous intéresse, vous souhaitez nous proposer de nouveaux sujets ou vous inscrire à de nouvelles sessions, contactez-nous.

Pourquoi est-il important

que je sois abonné à Prévenir ensemble ?

S'abonner nominativement pour recevoir notre revue trimestrielle est un premier pas dans une démarche active pour effectuer sa fonction de membre de CHSCT.

Mais, comme vous nous l'avez dit lors de nos différents contacts, ce document n'est pas suffisant. Pour répondre à votre demande, nous organisons des journées spéciales, à l'attention des membres de CHSCT (chute de hauteur, ensevelissement, pièce de théâtre « Stress en pièces »).

Ainsi, être abonné signifie recevoir toutes les offres de service que nous organisons à votre attention. Actuellement, ces offres sont orientées vers tous les membres du CHSCT (président, secrétaire, membre).

Les responsables sécurité peuvent être abonnés à la revue trimestrielle mais ils ne reçoivent pas les offres pour les journées spécifiques.

Nous envisageons de cibler des actions uniquement pour les présidents (journée Président du CHSCT) ou uniquement pour les secrétaires : alors, ne laissez pas d'autres personnes décider à votre place, dès maintenant si vous n'êtes pas encore abonné individuellement, faites-le !



POUR NOUS CONTACTER

Téléphone : **06 24 49 12 29**

Fax : **05 62 14 26 92**

Courriel : **btp.prev@cram-mp.fr**